

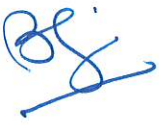

Ecole François de Tesson
Rue Jean d'Ormesson
77100 Nanteuil-lès-Meaux

Procès-verbal du Conseil d'école du 21 novembre 2023
Année scolaire 2023-2024

Tél 01.60.01.28.50 Courriel ce.0770551f@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input checked="" type="checkbox"/> Elémentaire Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 21/11/2023 à 18h15
---	--	--	---

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	Mme Pourret, Mme Délos, Mme Pichou, Mme Brahy, Mme Guyader, Mme Mouric, Mme Lejeune, Mme Laporte, M. Ori, M. Fortin, M. Olry, M. Saillard
Parents élus	Mme Moindrot, Mme Raucroy, Mme Vlérick, Mme Brossard, Mme Ouhssaine, Mme Vieillefault, Mme Burnel, Mme Prukop
Représentants de la municipalité	Mme Juracek (maire-adjointe), Mme Burlot (responsable du service enfance-jeunesse), M. De Sousa (directeur-adjoint des services techniques), M. Todorovic (responsable du pôle affaires scolaires)
Autres personnes	
Absent(es)	M. Benoist de Cadaran (directeur du centre de loisirs)

Président(e) de séance : Mme Blandine Lejeune 	Secrétaire de séance : M. Gilles Olry 
--	--

ORDRE DU JOUR

Du conseil d'école

❖ Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école.

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre afin d'évoquer la vie de l'école. Il est constitué d'une présidente, la directrice, d'un ou deux secrétaires (enseignant et parent d'élève), des parents titulaires élus (le cas échéant des parents suppléants), d'un représentant élu de la mairie.

Le conseil d'école a pour but d'informer et d'aider au bon fonctionnement de l'école.

Mme Lejeune est présidente du conseil d'école. Elle s'assure du bon déroulement du conseil et distribue la parole.

Les prochains conseils d'école auront lieu à 18h15 aux dates suivantes : vendredi 8 mars et jeudi 6 juin 2024.

❖ Résultats des élections.

Une seule liste locale. Participation des parents : 38,33 % de participation. 34,83 % de participation en 2022-2023

Les parents élus sont :

titulaires

Mme Ouhssaine

Mme Prukop

Mme Vléric

Mme Brossard

M. Leyris

Mme Burnel

Mme Moindrot

Mme Frango

Mme Raucroy

Mme Trevette,

Mme Vieillefault

Suppléants

M. Porchet

M. Segers

Mme Leyris

Mme Bagayoko

M. Germain

❖ Organisation pédagogique de l'école (les effectifs, les classes la répartition des AESH).

L'école accueille 283 élèves répartis comme suit :

- CP Mme Pourret : 27 élèves

- CP Mme Délos : 26 élèves

- CE1 Mmes Lejeune et Mouric : 25 élèves

- CE1 Mme Laporte : 25 élèves

- CE1/CM1 M. Olry : 23 élèves

- CE2 Mme Pichou : 28 élèves

- CE2 Mme Guyader : 28 élèves

- CM1 Mme Brahy : 22 élèves

- CM1 M. Ori : 23 élèves

- CM2 M. Saillard : 28 élèves

- CM2 M. Fortin : 28 élèves

soit 283 élèves

Moyenne : 25,7 élèves/classe.

Des arrivées en CP et en CE2 expliquent les disparités d'effectifs.

Nous conservons Mme Jacquot en tant qu'AESH. Nous accueillons Mme Bonco et Mme Marius. Les besoins d'accompagnement des élèves en situation de handicap sont couverts a minima du fait de la pénurie d'AESH liée à un manque de candidature.

❖ Vote et approbation du règlement intérieur de l'école

Adopté à l'unanimité.

❖ Sécurité et hygiène : bilan de l'exercice incendie, calendrier des exercices de sécurité, règles de stationnement aux abords de l'école, programme PHare

- Le bilan de l'exercice incendie

Le 1^{er} exercice incendie a eu lieu le 15/09/23. Elèves et enseignants étaient prévenus. Tout le monde a rejoint le point de rassemblement en 3 minutes et 37 secondes.

Un autre exercice incendie est prévu au mois de janvier 2024. Les enseignants seront prévenus mais pas les élèves.

- PPMS : un exercice PPMSA est prévu. Nous attendons les consignes de l'Education nationale. Un exercice PPMS risque majeur est prévu en cours d'année. Dans les deux cas, les parents seront informés.

- Programme Phare : l'école est inscrite au programme de lutte contre le harcèlement. En cas de problème récurrent, un protocole spécifique est mis en place. Tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont répondu à un questionnaire ministériel concernant le harcèlement. Ce questionnaire sert à donner une estimation auprès des services de l'Education Nationale. Une restitution pourra être faite au prochain conseil d'école.

- Intervention de l'infirmière scolaire : celle-ci intervient sur tous les niveaux selon des thèmes et sujets adaptés aux élèves. Au 1^{er} trimestre, elle est intervenue en classe de CP sur l'hygiène et en classe de CM2 sur « Apprendre à porter secours ».

❖ Vie de l'école : Présentation des axes du projet d'école et des actions mises en place. Les activités régulières (EPS, musique, décloisonnements, APC ...).

- Projet d'école

Voici les grands axes sur lesquels nous nous appuyons pour faire progresser les élèves :

- ❖ Renforcer la maîtrise du langage oral,
- ❖ Harmoniser les pratiques d'enseignement de la compréhension pour l'acquisition des compétences,
- ❖ Harmoniser les pratiques d'enseignement de la résolution de problème pour renforcer l'acquisition des compétences de tous les élèves.
- ❖ Assurer le respect de la protection des droits et de la dignité.
- ❖ Veiller ensemble à la santé et à la sécurité des élèves.

Le projet d'école peut être consulté par les parents sur demande.

- Projets et sorties

Les élèves de CE2 et CM2 iront à la piscine du 20/11 au 01/12/2023, tous les jours.

Tous les élèves bénéficient d'intervention en sport (1h/semaine) et en musique (40 min./semaine avec M. Diaz).

Déclouisonnement cycle 3 : quatre enseignants de cycle 3 prennent en charge une matière dans l'ensemble des classes (anglais, histoire, géographie, sciences), des groupes de niveau sont mis en place dans les classes de CM1, en lecture et en mathématiques.

Sorties : Les CP, CE1 et CE2 et CM1 sont allés ou vont aller à la bibliothèque. Dans le cadre de la semaine du goût, une classe de CE1 et une classe de CM1 ont bénéficié de l'intervention d'un chef cuisinier.

Les classes de CP ont bénéficié d'une animation FNE « Sur la piste des lutins ».

Les CE1A ont fait une sortie en forêt.

Après les vacances d'automne, les élèves de cycle 2 (CP A, CP B, CE1) bénéficient de séances d'initiation au tennis, à raison de 5 séances par classe.

Les classes de CP et CE2 ont un projet de classe d'eau (en attente de validation), en période 5.

Tous les élèves bénéficient d'un spectacle le 05/12/23 qui se déroulera dans la salle municipale. Ce spectacle est financé par la mairie et la coopérative.

Les caisses de jeux sont remises en place ainsi que les jeux de ballon pendant les récréations, en fonction du temps.

A la demande des CM2, une activité de football est organisée pendant les récréations. Les enseignants constatent, pour le moment, que tout se passe très bien.

En janvier 2024, projet Louvre pour les classes de cycle 2.

Le SMITOM interviendra pour les CE2, CM1 et CM2 le 11/01/2024. CE2 : tri des déchets, CM1 l'antigaspiillage et CM2, le compostage.

- L'APC

Elle se déroule les lundi et mardi de 12h à 12h30 et de 13h20 à 13h50 pour toutes les classes sauf la classe de CE1B, le vendredi de 12h à 12h30.

- Les évaluations nationales

En CP-CE1 et CM1 elles ont eu lieu mi-septembre. Les parents ont été reçus pour une restitution individuelle des résultats. Le travail d'analyse et de remédiation est en cours.

Des évaluations nationales auront lieu en janvier 2024 pour les CP.

L'école a été sélectionnée pour réaliser des évaluations en CM2, uniquement en mathématiques.

❖ Travaux réalisés et à venir

Parole à la mairie pour les travaux réalisés.

La sécurisation de l'école avec des barrières, les piétons barrière. Un passage piéton va être créé zone des Bordes Rouges

Les toilettes ont été refaites. Un devis est fait pour mettre en place une batterie pour l'air froid.

Les parents font remarquer que les barrières entraînent un manque de visibilité devant l'école qui est dangereux pour les enfants.

Il faudrait que la rue soit piétonne lors des heures de sortie ?

Il est également demandé l'intervention de la police municipale lors des heures de sortie.

Chauffage et refroidissement de l'établissement, problème de soufflerie dans les classes.

Un devis est fait pour mettre en place une batterie pour l'air froid.

Les enseignants demandent la mise en place d'une plaque en dessous des aérations en classe, et les changements de piles pour les thermostats.

Des odeurs extérieures rentrent dans les classes par l'intermédiaire des aérations (odeurs d'échappement, de cigarette)

Demandes en cours : le store de la classe de Mme Pourret.

Une société va passer.

❖ Coopérative / Projets pédagogiques

Nous remercions les parents pour leurs dons à la coopérative. 2750 euros ont été récoltés pour les sorties et différents ateliers. Un second appel sera effectué en mars 2024, à destination de celles et ceux qui souhaiteraient participer une deuxième fois.

Les photos individuelles viennent d'être distribuées, les photos de classe vont être faites ultérieurement

Questions des parents

Concernant le temps périscolaire :

- Est-ce possible que les surveillants arrêtent de mettre les enfants « au coin » ? Il faudrait trouver un autre mode de communication et de sanction. De plus, ils ont tendance à « narguer » les enfants au coin.

Concernant les punitions, la Coordinatrice fera un rappel aux équipes en leur demandant de privilégier les sanctions réparatrices à la punition et leur fera un rappel sur le savoir-être en tant qu'adulte référent

- Est-il prévu une rotation des services à la cantine pour que les élèves des doubles niveaux puissent manger avec leurs camarades du même âge ?

Concernant les rotations de service, la Coordinatrice se charge avec la direction du centre, d'organiser le changement de service pour la rentrée de janvier.

- Au niveau de la cantine les quantités individuelles sont petites ou partagées quand il n'y en a pas assez pour tous comme ½ cordon bleu par enfant.

Concernant les quantités en restauration collective elles sont régies par les normes GEM-RCN, cependant il est arrivé 2 fois depuis la rentrée que les quantités livrées ne correspondent pas aux quantités commandées et que le fournisseur soit dans l'incapacité de nous relivrer les repas manquants avant le début du service. C'est uniquement dans ce cas là que les quantités sont adaptées afin de pouvoir servir tous les enfants.

Par ailleurs il arrive aussi qu'il manque des repas car de nombreux parents ne réservent pas les repas sur le portail famille et laissent leur enfant en cantine le jour J. Sur l'école 21 familles n'avaient pas inscrit leurs enfants (soit 24 enfants) qui fréquentaient quotidiennement la cantine sans être inscrits, cela fait quasiment 1 classe supplémentaire qui n'était pas prévue lors des commandes.

- Au niveau de l'étude, certains encadrants n'acceptent pas de suivre tous les devoirs, comme accompagner la

fluence de chacun.

Enfin, concernant l'étude effectivement il s'agit d'une étude surveillée et non dirigée, les enfants doivent donc avoir une certaine autonomie dans la réalisation des devoirs et les intervenants ne sont pas censés faire de l'aide aux devoirs mais uniquement de la surveillance.

Mr Todorovic propose aux parents de faire remonter tous les problèmes péri scolaire par l'intermédiaire de l'adresse mail dédiée.

Concernant le temps scolaire

- Regret que les classes d'un même niveau ne suivent pas les mêmes projets. Certaines font beaucoup de choses, d'autres peu ou pas.

Il est de la liberté pédagogique de chaque enseignant de monter des projets ou pas. Il nous paraît un peu tôt pour porter un jugement aussi sévère car certains enseignants ont des projets à venir qui ne sont pas encore mis en place.

Mme Lejeune rappelle que la priorité absolue se situe au niveau des apprentissages fondamentaux. Le seul projet auquel nous sommes tenus est le projet d'école.

L'équipe enseignante incite fortement les parents à initier leurs enfants à l'art, le sport et la culture à travers de nombreuses sorties familiales.

Madame Lejeune souligne l'engagement et le dynamisme de l'équipe enseignante.

- Inquiétude des parents quant à la non intervention et non sanction des élèves violents (école et cour de récréation). Les messages clairs et les médiateurs sont mis en place afin d'inciter les élèves à régler les petits conflits. Des fiches de réflexion sont données aux élèves de cycle 3 afin de réfléchir à leurs difficultés de comportement.

Nous prenons très au sérieux chaque manquement au respect du règlement intérieur de l'école. La cour est surveillée de façon active. En aucun cas, les enseignants ne se montrent malveillants. Les sanctions sont le plus souvent verbalisées. Nous comptons sur le soutien actif des parents en cas de difficulté de comportement avec leurs enfants. Néanmoins, des problèmes particuliers peuvent survenir. Ne pas hésiter à en informer l'enseignant et la directrice de l'école.

Remarques des enseignants

- Cantine : les quantités adultes sont jugées insuffisantes.

M. Saillard fait remarquer que le grammage est en-deça des normes préconisées.

L'emballage en barquette en plastique est problématique.

- Monsieur Ori demande qu'il puisse y avoir un référent au sein de l'école pour l'étude.